



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 11 avril 2024

Communiqué de presse

Manifestation des agriculteurs du 10 avril 2024

À l'appel de plusieurs syndicats d'exploitants agricoles du département de Tarn-et-Garonne, une manifestation d'agriculteurs s'est tenue dans la nuit du 10 au 11 avril à Montauban.

Des convois de tracteurs se sont acheminés vers Montauban en début de soirée depuis divers points du département. Au plus fort de la manifestation, 150 agriculteurs et près de 60 tracteurs ont été comptabilisés.

Dès le début de la soirée, un dispositif de service d'ordre a été mis en place autour du bâtiment de la préfecture et de la Direction départementale des territoires (DDT).

Dans un premier temps, des détritiques divers ont été déposés devant la DDT et dans les rues adjacentes. De l'huile de vidange a été projetée sur les murs et la porte principale. Des manifestants ont tenté de forcer une porte à l'aide d'un bélier improvisé et les forces de l'ordre ont reçu des jets de pommes.

Par la suite, le convoi s'est dirigé vers la préfecture. De nouvelles bennes de détritiques ont été déversées, initialement dans le calme.

En revanche, aux alentours de 1h du matin, un groupe de manifestants a commencé à déverser des détritiques lourds sur les forces de l'ordre stationnées devant la préfecture, à l'aide notamment d'un manitou, et à leur projeter des pierres et du lisier à l'aide d'un engin de type pulvérisateur rempli, préparé à l'avance.

Face à cette tentative d'entrée dans le périmètre protégé de la préfecture, les CRS ont utilisé de manière proportionnée des moyens à leur disposition, dont les gaz lacrymogènes et les lances à eau.

Plusieurs groupes, dont certains constitués d'individus extérieurs à la manifestation, ont continué à maintenir la pression sur les forces de l'ordre par des jets de projectiles et le déversement de détritiques.

Par le concours de l'intervention des forces de l'ordre et de responsables agricoles encore présents sur les lieux, le calme est progressivement revenu jusqu'à dispersion des derniers manifestants.

Les services de l'État ont été mobilisés au centre opérationnel départemental (COD) de la Préfecture de 20h00 à 2h30.

Au total, les moyens suivants ont été déployés :

- 1 unité de force mobile de CRS et des moyens spécialisés (75 effectifs)
- 27 effectifs de la Direction départementale de la police nationale de Tarn-et-Garonne
- 9 effectifs de la préfecture de Tarn-et-Garonne
- 12 effectifs du groupement de gendarmerie départementale
- 11 effectifs de la police municipale de Montauban et 12 agents de voirie, ainsi qu'un élu
- 1 effectif du SDIS en complément des moyens de secours classiques

Quatre interventions des sapeurs-pompiers liées à la manifestation ont été enregistrées, dont une évacuation d'un CRS blessé au pied par un véhicule vers le Centre hospitalier de Montauban. Au total, trois effectifs des forces de l'ordre ont été légèrement blessés. Du matériel de l'État et de la municipalité de Montauban a été endommagé.

Le préfet de Tarn-et-Garonne condamne avec la plus grande fermeté les auteurs des actions conduites envers les forces de l'ordre, présentes pour assurer la tenue de la manifestation dans de bonnes conditions, et des dégradations matérielles.

Pour rappel, les services de l'État sont fortement mobilisés dans le Tarn-et-Garonne pour trouver des solutions concertées avec les agriculteurs face à leurs difficultés.

Lors du Salon de l'agriculture, le Président de la République a pris 67 engagements déclinés en 7 thématiques pour répondre aux demandes des agriculteurs.

En Tarn-et-Garonne, 10 millions d'euros d'aide ont déjà été versés aux agriculteurs (cf notre communiqué de presse du 22 mars 2024), en complément des 54 millions d'euros d'aides PAC déjà payées, et la mise en œuvre des mesures se poursuit :

- Pour les élevages atteints par la maladie hémorragique épizootie (MHE), le dispositif d'aide a été étendu jusqu'au 30 avril 2024, pour les premiers cas détectés jusqu'au 31 décembre 2023.

- Pour le gazole non-routier agricole, 438 dossiers ont été traités pour un montant total de près de 740 000 €.

- De nouvelles aides PAC ont été débloquées, conformément au calendrier de paiement :

- Pour les aides couplées végétales, 1300 exploitants demandeurs recevront leurs aides fin avril pour un montant de 1,9 M€.
- Pour les dossiers en maintien de l'agriculture biologique, 167 dossiers sont traités pour un paiement en avril et en mai. Pour les dossiers relatifs aux nouvelles conversions, 320 dossiers sont en cours de traitement.

- Dès le lancement national du nouveau plan de soutien « Agriculture biologique », le dispositif d'aides a été lancé localement avec l'ouverture du guichet de dépôt des demandes d'aides depuis lundi 25 mars, qui permettra le dépôt des dossiers jusqu'au 19 avril 2024 à 14h00.

- Dans le cadre du chantier de simplification, d'accompagnement et d'accélération concernant les retenues d'eau, des avancées concrètes sont réalisées. Des projets de création de réserves collinaires et de curage de retenues existantes seront concrétisés cette année en Tarn-et-Garonne. Ces avancées sont permises grâce aux réunions de travail présidées personnellement par le préfet de Tarn-et-Garonne avec les différents acteurs (syndicats agricoles, agence de l'eau, Grand Montauban, Tarn-et-Garonne Aménagement, ASA), depuis le 8 février, et aux visites de terrain, dont encore une ce mercredi 10 avril.

Les services de l'État locaux continueront à se tenir aux côtés des agriculteurs en difficulté.